

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2006-705 DU 15 DECEMBRE 2006

Chargeant Monsieur **Albert AGOSSOU**, Ministre Délégué chargé de l'Intégration Africaine et des Béninois de l'Extérieur auprès du Ministre des Affaires Etrangères, de l'intérim de Madame **Mariam ALADJI BONI DIALLO**, Ministre des Affaires Etrangères, pour compter **du dimanche 10 au mercredi 20 décembre 2006**.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- VU le décret n° 2006-178 du 08 avril 2006 portant composition du Gouvernement et le Décret n°2006-414 du 17 août 2006 qui la modifie ;
- VU le décret n° 2006-680 du 10 décembre 2006, chargeant Monsieur Issifou KOGUI N'DOURO, Ministre de la Défense Nationale de l'intérim du Chef de l'Etat pour compter du 10 décembre 2006 ;

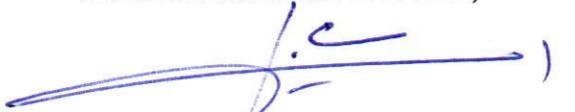
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du dimanche 10 décembre 2006, Monsieur **Albert AGOSSOU**, Ministre Délégué chargé de l'Intégration Africaine et des Béninois de l'Extérieur auprès du Ministre des Affaires Etrangères est chargé de l'intérim de Madame **Mariam ALADJI BONI DIALLO** pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 15 décembre 2006

Pour Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Le Ministre de la Défense
Nationale assurant l'intérim,



Issifou KOGUI N'DOURO

**Ampliations : PR 6 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – CES 2 – HAAC 2 – CENA 2- MAEIA 4
MCRI-SCBE 4 – SGG 4 – Autres Ministères 22 – Départements 6 – JORB 1.**